



# AVANT-PROPOS

AUGUSTIN DE ROMANET\*

Ce nouveau *Rapport moral sur l'argent dans le monde*, publié comme chaque année par l'Association d'économie financière, avec le soutien de la Caisse des Dépôts, revient sur les grands débats qui ont traversé le monde de la finance au cours des douze derniers mois. Conformément à la finalité d'un *Rapport moral*, il se penche, à partir de nombreux témoignages, sur les pratiques de notre système financier, en tentant de répondre à la question : comment parviennent-elles à concilier les soucis d'efficacité et l'indispensable rentabilité avec les principes de qualité des services rendus, de durabilité, d'équité, qui fondent leur contribution au développement équilibré de notre société.

Au moment où sort ce quatorzième Rapport, ces principes sont plus que jamais d'actualité. Notre système financier traverse en effet sans doute la

plus grave crise qu'il ait connue depuis la deuxième guerre mondiale. Une crise qui interpelle le monde de la finance, car si son élément déclenchant, le dégonflement d'une bulle de crédit immobilier, est a priori banal ; ses répercussions ont eu des conséquences inattendues, frappant au cœur de la partie la plus sophistiquée de la finance, la finance de marché. Remettant en cause bien des idées reçues, le marché de la titrisation et certains compartiments des marchés interbancaires se sont retrouvés paralysés, de très grandes banques brutalement fragilisées. Et comme à chaque fois, la crise a jeté une lumière crue sur des dérives d'une ampleur insoupçonnée.

Le niveau élevé des profits qui a accompagné le développement de la finance de marché, l'explosion des rémunérations et des bonus étaient déjà difficiles à expliquer, mais ils pouvaient

---

\* Directeur général de la Caisse des Dépôts.

apparaître comme la contrepartie de l'importante contribution du secteur à la croissance spectaculaire de l'économie mondiale au cours des dernières années. Avec la crise actuelle, qui voit les banques centrales et les États les plus libéraux venir au secours des grandes institutions bancaires en difficulté, il apparaît plus clairement que ces profits n'ont été rendus possibles que par des prises de risque exagérées, dans l'assurance qu'en cas de sinistre, la collectivité, après les actionnaires, prendrait partiellement en charge les pertes. Ce traitement asymétrique des profits et des pertes, que l'on retrouve au niveau des institutions comme au niveau du mode de rémunération des opérateurs de marché, pose à notre capitalisme financier un véritable problème éthique. Parmi les nombreuses leçons à tirer de la crise, les régulateurs et les professions financières devront donc se pencher sur les moyens de restaurer un système d'incitation et de rémunération permettant de mieux responsabiliser les acteurs de la finance aux risques qu'ils prennent et à la qualité des services qu'ils rendent.

Le deuxième grand thème abordé par le présent *Rapport moral* qui traite des conditions d'accès des particuliers aux services bancaires, met aussi en jeu la question de la responsabilité du banquier vis-à-vis de son client, s'agissant ici de l'activité de la banque de détail. Tour à tour sont abordés les thèmes de l'accessibilité des services bancaires aux plus défavorisés, les relations toujours délicates entre les banques et leurs clients, l'accès au crédit, qui doit être à la fois facilité mais aussi distribué de façon responsable, et enfin l'éducation financière, aujourd'hui indispensable

pour permettre aux ménages de mieux appréhender la complexité des services financiers.

En particulier, l'accès approprié à la diversité des services bancaires est un facteur essentiel d'insertion. Comme on a pu le voir, à l'occasion du Grenelle du micro-crédit personnel et de l'inclusion financière, auquel la Caisse des Dépôts a pris une part très active, il s'agit là d'un enjeu de société qui justifie une forte mobilisation des acteurs bancaires et des associations.

La troisième partie du *Rapport moral* aborde enfin, sous forme de dossiers plus restreints, trois thèmes importants à mes yeux.

La diffusion dans notre pays de la participation et de l'actionnariat salarié représente un instrument majeur de la cohésion sociale mais aussi de la compétitivité des entreprises, auquel je suis personnellement très attaché. Dans ma contribution à ce dossier, j'indique que la Caisse des Dépôts a inscrit la promotion de l'actionnariat salarié et de l'intéressement dans les PME parmi les objectifs de son plan stratégique. La Caisse des Dépôts milite pour le développement de ces dispositifs au sein des entreprises dans lesquelles elle investit, et elle compte prendre un certain nombre de mesures pour faciliter la diffusion de FCPE d'actionnariat salarié.

Un dossier est consacré par ailleurs à la responsabilité sociale des entreprises du secteur financier, notamment dans sa dimension environnementale, où les banques ont un rôle important à jouer, directement, notamment au titre des grands projets qu'elles financent, ou indirectement, par la promotion des marchés du carbone. Enfin, le *Rapport*



## AVANT-PROPOS

revient sur un thème traditionnel, la lutte contre la corruption, faisant notamment le bilan de l'application de la convention de l'OCDE, dix ans après son adoption.

Ainsi, comme chaque année, ce quatorzième *Rapport moral sur l'argent*

*dans le monde* a pour ambition de contribuer au débat sur les grands enjeux de notre système financier auquel la Caisse des Dépôts, investisseur de long terme au service de l'intérêt général, veut prendre toute sa part.



